



République française  
Département des Hauts-de-Seine

Direction générale adjointe des services  
Secrétariat général

19./2022

#### AVIS AU PUBLIC

En application de l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, le budget primitif de la commune (exercice 2023) est tenu à la disposition du public, en Mairie, service Finances.



Fait à Meudon, le 22.12.2022  
et affiché à la porte de la mairie

Le Maire de Meudon,

Denis LARGHERO